

JE JETTE MES DÉCHETS DANS UN BAC COLLECTIF

• TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE •

Je jette moins,
je pense à demain !



Janvier 2025

**COURRIER D'INFORMATION
POUR EXPLIQUER LE PROJET ET
INVITATION AUX RÉUNIONS PUBLIQUES**

De Mars
à Juin 2025

**DÉPLOIEMENT PROGRESSIF
DE LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE**

Un audit du local poubelles est effectué par un agent mandaté par Versailles Grand Parc auprès de mon gestionnaire d'immeuble/de résidence.

De Juillet 2025

Versailles Grand Parc comptabilise la production d'ordures ménagères de ma résidence en fonction du nombre de ramassage des bacs.

à Décembre 2026

→ J'adopte de nouvelles habitudes et j'apprends à mieux gérer mes déchets

Fin 2027

PREMIÈRE TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE

Sur la base de ma production de déchets générée l'année précédente.

DANS MON FOYER

- J'adopte les bons gestes et je fais participer mon foyer (tri systématique des emballages, cuisine anti-gaspi, dons d'objets en ressourcerie, lombri-compostage...).

La tarification éco-responsable ne concerne que les ordures ménagères.



DANS MON IMMEUBLE / RÉSIDENCE

- Je respecte les indications affichées par mon gestionnaire d'immeuble/de résidence (tri, ordre de remplissage des bacs).
- Je participe activement à la réduction des déchets (compostage collectif...).

La tarification éco-responsable est répartie entre tous les appartements de mon immeuble/ma résidence.

C'est donc l'engagement et la responsabilisation de tous les habitants qui permettent une maîtrise de la tarification éco-responsable ! Je fais donc attention à ce que je jette et j'incite mes voisins à faire de même.

Une question,
une remarque ?

Versailles Grand Parc
vous accompagne :
versaillesgrandparc.fr



L'APPLI T.R.I. VGP

L'appli dédiée au Tri,
au Recyclage
et à l'Information
de vos déchets !

